

LETTRE DU CERCLE DE SILENCE DE VERSAILLES

N°61 - Avril 2015

"Parce qu'il n'y a pas d'étrangers sur cette terre" La CIMADE

Nombreuses mais invisibles : les femmes migrantes à l'ombre du droit

Les femmes représentent aujourd'hui **52% de la population migrante**. Souvent présentées comme dominées, victimes de traditions archaïques et sans diplômes, les femmes migrantes représentent pourtant une population beaucoup plus diversifiée, **elles sont souvent instruites et autonomes** et ont développé tout au long de leur parcours des connaissances et des savoir-faire. Considérées à tort sous le seul prisme de « femme de » ou « épouse de », elles migrent souvent seules pour poursuivre leurs études, travailler, fuir des traditions néfastes, ou simplement **en quête d'un avenir meilleur**.

Parce qu'elles sont femmes, elles se heurtent à des difficultés liées à leur sexe. Elles occupent souvent des emplois à temps partiels et en horaires décalés ou suivent des orientations scolaires profondément structurées par les représentations sexuées des métiers. **Isolées, elles sont peu informées de leurs droits et ne les font pas valoir**.

La Cimade accompagne ces femmes dans leurs démarches juridiques et administratives et parfois même dans l'ouverture d'un compte bancaire, une demande d'Aide Médicale d'État ou une procédure liée au divorce.

Apportons ensemble notre soutien à ces femmes, ces mères, ces travailleuses, ces étudiantes et faisons valoir leurs droits !

***Au Lycée Jean Perrin de St Cyr L'École , 2 jeunes sont en grande difficulté :
L'un Keshav, mauricien, en terminale pro-commerce, a reçu une OQTF à 3 mois de son bac et le "référé suspension" au Tribunal Administratif a rejeté l'annulation de l'OQTF.
Et l'autre, Mamadou-Oury, lycéen et SDF mis à la rue le lendemain de ses 18 ans par le Conseil Général parce qu'il a trop bien réussi à s'intégrer et pour lequel nous joignons le communiqué suivant :***

Mamadou-Oury est né à Conakry (Guinée) le 25 mars 1997. Il a donc eu 18 ans hier, mercredi 25 mars, et cet après-midi, il se retrouve à la rue.

Dans l'hôtel qu'il occupait depuis des mois, sa chambre est déjà occupée par un autre !!! En rentrant, il a trouvé ses affaires par terre dans le couloir.

Mineur isolé, il a été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ...il a été hébergé à l'hôtel sans aucun suivi social et éducatif, comme d'ailleurs beaucoup d'autres jeunes.

Aujourd'hui, il est en première année de CAP SED (**Signalétique Enseigne et Décor**) au lycée **Jean Perrin à Saint-Cyr-l'École** et suit une scolarité sérieuse et assidue. En formation professionnelle depuis bientôt 6 mois et en possession de toutes les pièces nécessaires (passeport, acte de naissance, bulletins scolaires,...) il devrait pouvoir régulariser sa situation administrative et obtenir un titre de séjour (sauf si pour des raisons matérielles, il n'arrive pas à poursuivre ses études).

Pour pouvoir être autonome financièrement, il cherche actuellement un patron pour continuer sa formation en alternance. Son profil aurait du lui permettre de signer un contrat Jeune Majeur, afin de pouvoir finir son année scolaire, déposer son dossier en préfecture et commencer son apprentissage.

Il a demandé par lettre recommandée au Conseil Général la poursuite de sa prise en charge.

Son éducatrice du Conseil Général lui répond : « Nous sommes là pour assurer un suivi éducatif pour ceux qui en ont besoin. Ce qui n'est plus ton cas puisque tu as prouvé que tu étais autonome et plus du tout isolé ».

Mais, est-il pour autant capable de subvenir seul à ses besoins pour terminer sa formation ?

Le Conseil Général refuserait-il délibérément d'assumer sa mission d'aide sociale en laissant un lycéen à la rue et sans ressources ?

Ce n'est pas acceptable ! Mamadou-Oury doit obtenir une prise en charge du Conseil général en tant que Jeune Majeur.

RESF 78 - Saint-Cyr-l'École le 26 mars 2015

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

**Le cercle de silence de Versailles se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h
Angle avenue de St Cloud-avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)**

Les prochaines dates : 9 avril, 14 mai 2015 et 11 juin.

<https://sites.google.com/site/cerclledesilenceversailles>

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).